

juillet /
décembre
2007
N° 5



Lettre de l' AISLF

Association Internationale des Sociologues de Langue Française

Éditorial

L'année qui commence et pour laquelle je vous présente tous mes vœux s'annonce particulièrement importante pour notre association.

C'est en effet d'abord l'année du XVIII^{ème} congrès qui, encore plus fortement que ceux qui l'ont précédés, marque notre volonté d'ouverture internationale à la fois par son thème « Le lien social à l'épreuve des cultures » et par sa localisation, Istanbul.

C'est aussi la célébration du cinquantenaire de l' AISLF qui donnera lieu à deux manifestations, une séance spéciale le premier jour du congrès consacrée à la présentation des

deux fondateurs, Georges Gurvitch et Henri Janne, et un colloque au mois d'octobre, ainsi qu'à une publication *AISLF 1958. Textes et témoignages des membres du premier bureau*.

Occasion pour nous de mesurer le chemin parcouru depuis le moment de la création où l' AISLF ne comptait que deux cents membres appartenant exclusivement à des pays francophones jusqu'à aujourd'hui où, accompagnant le mouvement d'élargissement de la francophonie, elle regroupe plus de quinze cents membres, venant d'une cinquantaine de pays. Cela nous permet également de nous réinterroger sur nos objectifs.

Comme en 1958, le maintien de l'usage de la langue française ainsi que de celui des autres langues nationales demeure un objectif prioritaire, mais s'y ajoute aussi de façon encore plus consciente celui de soutenir et de développer le réseau des sociologues francophones au sein duquel circulent et s'élaborent des interrogations et des problématiques qui ne peuvent se retrouver ailleurs.

Enfin, et cela renvoie au dossier de cette lettre, 2008 sera aussi pour l' AISLF l'année de mise en place du réseau institutionnel des formations de sociologie francophones ou partiellement francophones, car ce n'est qu'à travers une réflexion commune, un partage d'expériences sur la manière dont sont formés les sociologues, que notre association peut se renouveler et jouer, formulons-en le vœu, pour les cinquante années à venir un rôle aussi essentiel que celui qu'elle a joué depuis 1958.

Sommaire

Éditorial	1
Activités du bureau	2
Activités des CR et GT	5
Dossier	14
Informations diverses	19

Monique Hirschhorn

Activités du bureau

Décisions du Bureau de Sofia, Bulgarie, octobre 2007

PRÉPARATION DU CONGRÈS D'ISTANBUL

* **Le programme** n'a pas subi de modification depuis la dernière réunion de Dakar. Deux conférenciers sont encore en attente. Des présidents de séance sont encore à choisir pour équilibrer les représentations

* **L'unité de lieu** est acquise pour l'essentiel

* **Les affiches** sont imprimées **et les plaquettes d'annonce** sur le point de l'être. Les envois se feront dès le début du mois d'octobre.

* **Le site** est en cours de construction. Mise en ligne dès que possible.

* **Pour faciliter l'accessibilité aux collègues turcs**, la traduction de l'affiche et de la plaquette est en cours et la traduction simultanée des plénières sera assurée. En revanche, la traduction des communications dans les sessions des CR et GT est pour l'instant non résolue.

* **Publicité** : insertions en cours dans des revues scientifiques. Insertion payante prévue dans la revue *Sciences Humaines*. Le Congrès sera annoncé sur les portails de sciences humaines.

* **Les modalités de célébration du cinquantenaire de l'AISLF au Congrès** sont précisées (session du lundi 7 après-midi, posters, vidéo).

* Une nouvelle réunion des responsables de CR et GT pour la préparation du Congrès **est fixée au samedi 26 janvier 2008 à Paris.**

* **Budget prévisionnel** : il a été élaboré au mois de juin 2007 en vue des premiers dossiers de demande de subvention, avec l'aide du comité d'organisation. Un budget des dépenses incompressibles est mis au point. Il servira de référence.

PROCHAINE RÉUNION DU BUREAU

Pour diverses raisons, il paraît plus raisonnable d'abandonner **le projet de Beyrouth** pour l'instant et de le repousser en 2009. La dernière réunion du Bureau avant le Congrès aura lieu à

Liège (Belgique), les samedi 19 et dimanche 20 avril 2008.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

* Une réflexion a été menée par l'exécutif du Bureau en vue d'améliorer le fonctionnement de l'AG dont les élections représentent le moment fort. Ses propositions sont acceptées par le Bureau. Ces décisions importantes sont rapportées dans la rubrique « Informations diverses » de la présente *Lettre*.

* La question du renouvellement du Bureau fait l'objet d'un débat entre les membres présents (renouvellement ou non de candidatures, représentation géographique, etc...).

CANDIDATURES NOUVEAUX MEMBRES

Ont été acceptées les candidatures de 22 nouveaux membres (11 hommes et 11 femmes) et de 6 doctorants-es (4 hommes, 2 femmes) dont 17 de France, 2 d'Italie, 2 du Canada, 2 de Côte d'Ivoire, 1 d'Algérie, 1 du Brésil, 1 du Maroc, 1 de Suisse et 1 de France/Sénégal.

DYNAMIQUE DES CR ET DES GT

* Le nouveau GT 08 « Déviance et criminologie », qui a envoyé un projet complet, est définitivement accepté, après avoir précisé sa dimension internationale.

* Plusieurs projets de GT existent : sur les Sciences du vivant (André Petitat), sur Sociologie et sciences politiques (Antony Todorov). S'ils se concrétisent avant le Congrès, il sera possible à ces nouveaux GT d'y organiser des sessions.

LETTRES N°5 ET N°6

* La **Lettre n°5** doit paraître en décembre, la suivante en mai dans toute la mesure du possible

* Les sommaires prévisionnels des suivants sont mis au point

REVUE SOCIOLOGIES

* **Renouvellement du Comité de rédaction** : la procédure suivante est adoptée :
- implication des responsables des CR et des GT contactés par lettre circulaire entre mars et mai 2008 leur demandant de proposer des candidatures pour le comité de rédaction
- examen des propositions par le Comité de rédaction existant et cooptation des nouveaux membres représentant les CR et GT
- composition du nouveau Comité soumis pour approbation en AG dans le rapport d'activité du Secrétaire général

- annonce de la procédure lors de la réunion des responsables de CR et GT le 26 janvier à Paris

* Une vingtaine d'articles nouveaux ont été mis en ligne pour l'ouverture de la revue sur le portail <revues.org>. Les articles qui avaient été mis en ligne sur le site de l'AISLF en 2006 seront transférés très prochainement sur <revues.org>. La revue aura donc à partir de ce moment-là une seule et même adresse :

<http://sociologies.revues.org>

* Il est décidé de lancer un travail sur la procédure d'indexation par le SSCI (Social Science Citation Index).

* La question de la traduction est relancée.

QUESTIONS DIVERSES

* **Manifestation du cinquantenaire de l'AISLF** : deux possibilités, Paris (prestige de la Sorbonne et de l'amphi Louis Liard), ou Bruxelles (possibilité très intéressante, car elle permettrait de célébrer outre l'AISLF, Henri Janne et l'Institut Solvay ; de surcroît, la création s'est faite à Bruxelles) et y associer une réunion du Bureau. Le choix est encore ouvert. Il est jugé préférable d'organiser une telle manifestation après le Congrès plutôt qu'au printemps 2008.

* **Ouvrage du cinquantenaire** : publication reprenant des textes des membres du bureau provisoire de 1958, choisis pour représenter la production scientifique de l'époque de la création de l'Association. Chaque texte sera introduit, présenté et contextualisé par un auteur. Il sera édité par les éditions Parangon et paraîtra au deuxième trimestre 2008. Le projet est bien avancé.

* **Chargés de mission** : ils permettraient au bureau d'élargir son champ d'action (un bureau très international ne peut se réunir plus de deux fois par an et n'est pas en mesure de traiter toutes les questions). Membres actifs de l'Association qui trouveraient ainsi une autre possibilité de participation à son développement. Les charges de mission peuvent être très variées : couvrir un secteur géographique, s'adresser spécifiquement à une catégorie de public, par exemple les sociologues enseignants hors des filières de sociologie...

* **Hommage aux membres disparus de l'AISLF** : une rubrique « Mémoire » sur le site permettrait de publier des obituaires et de recueillir des témoignages.

Odile Saint Raymond

Compte rendu du colloque de Sofia, Bulgarie, septembre 2007

Ce colloque international sur «L'engagement citoyen», s'est tenu les 28 et 29 septembre 2007.

Il était organisé par la Filière francophone de Sciences politiques de la Nouvelle université bulgare (NUB) avec le soutien de l'Institut Français de Sofia, de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de la Délégation Wallonie-Bruxelles.

Engagement « new look » dans une démocratie à réinventer ou à redéfinir ou désengagement logique et prévisible face à la dépolitisation croissante des sociétés démocratiques contemporaines ? Participation de proximité individuelle et individualisante réagissant aux enjeux les plus proches et reposant sur des projets de moindre portée ou implication consciente pour la défense de l'intérêt général et de valeurs universelles ? Activisme protestataire ou contestation affirmative annoçant des ruptures radicales mais porteuses de continuité ? Citoyenneté mondialisée, citoyenneté européenne, citoyenneté nationale, citoyenneté locale : comment les délimiter et comment gérer les problèmes qui en découlent sans pour autant perdre de vue l'unité constitutive du local et du global ? Pourrait-on



réduire l'engagement à la simple participation militante ? Le désengagement serait-il uniquement blamable opposé à un activisme louable ou ne serait-ce qu'une idée reçue qui appelle un réexamen ? Pratiques participatives raisonnables et rationnelles, ancrées dans une culture civique et consacrées par les lieux communs démocratiques ou échappées émotionnelles et affectives dans des espaces utopiques de non-lieu ? Engagement de confiance imprégné de respect pour la démocratie ou engagement de méfiance pour un changement radical de la manière de faire la politique ? Civisme culturel traduisant la diversité de cultures et pratiques politiques ou civisme politique reposant sur l'universalisme de l'idée démocratique ?

Comment problématiser les tensions entre le citoyen comme être intègre, cultivé et engagé, modèle exemplaire de toute utopie démocratique participative et l'individu de convictions éphémères, pulvérisé par la multiplicité des choix et privé de son fil conducteur suite au déclin des grandes illusions idéologiques ? Comment réconcilier *homo politicus* et *homo oeconomicus*, le militant pour des causes difficiles à digérer et le consommateur de causes facilement digestibles ?

Les caractéristiques, les problèmes et les pratiques de l'engagement dans les démocraties anciennes seraient-ils comparables à celles des jeunes démocraties d'Europe centrale et orientale ? Si oui, comment évaluer les différences et les ressemblances ? Sinon comment définir la ligne de démarcation pour élaborer des instruments d'analyse et de synthèse fiables afin d'en déceler les particularités et les expliquer. Citoyenneté globalisée marquée par la fin de l'histoire ou émergence d'une « alter » – citoyenneté niant la mondialisation économique et préconisant une globalisation de la responsabilité partagée ?

Autant de questions et de problèmes, abordés, polémisés ou traités d'une manière exhaustive dans le cadre du colloque international *L'engagement citoyen* qui, les 28 et 29 septembre 2007 a réuni à la Nouvelle université bulgare de Sofia des chercheurs francophones (politologues, sociologues, philosophes,

philologues) de quatre continents tout en traçant de nouvelles pistes de réflexions et de nouveaux débats interdisciplinaires porteurs d'avenir. On a fortement apprécié le côté non formel des discussions qui, alternant avec les communications de haute qualité scientifique, se sont déroulées dans une ambiance d'échange intellectuel amical.



Le colloque a fait valoir non seulement le sens de l'engagement citoyen ; il a contribué à la formation d'un espace intellectuel à géométrie variable dépassant la finalité purement scientifique et ouvrant des voies pour une meilleure communication et une fructueuse collaboration.

Sous la responsabilité du Comité d'organisation composé d'Antony Todorov, Anna Krasteva, Katya Hristova, Petya Georgieva, Irena Todorova et Ivelina Pavlova, sept sessions d'une demi journée ont permis d'entendre plus de quarante interventions : « Démocratie et engagement », « Temps et lieux de l'engagement », « L'engagement en Europe », « L'engagement au quotidien », « La contestation », « La société civile » et « Citoyenneté ». La publication des Actes est prévue.

Radosteva Krestanova
rkrestanova@nbu.bg

■ Activités des CR et des GT

Colloques organisés par les CR et GT au premier semestre 2007

Les conséquences de la globalisation sur le contrat social dans les sociétés modernes

17 au 20 janvier 2007, Concepción, Chili

Cette rencontre scientifique, qui a eu lieu sur le campus de l'Université de Concepción du 17 au 20 janvier dernier, a été organisée par plusieurs instances :

- le Comité de Recherche 30 de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) « Inégalités, Identités et Liens Sociaux » (Professeurs Casimiro Balsa, Marc-Henry Soulet et Guy Bajoit).
- le Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université de Concepción (Chili) (Professeurs Jorge Rojas et Manuel Antonio Baeza) ;
- le CEOS Investigações Sociológicas, de la Faculdade de Ciências Sociais e Humanas da Universidade Nova de Lisboa (Professeur Casimiro Balsa) ;
- la Chaire de Travail Social et de Politiques Sociales de l'Université de Fribourg, Suisse (Professeur Marc-Henry Soulet) ;

Il s'agissait d'une rencontre internationale à laquelle ont participé des enseignants et des chercheurs chiliens, ainsi que des membres de l'AISLF, venus de Belgique, de France, de Suisse, du Portugal, du Québec, du Brésil et du Sénégal. Entre quarante et cent personnes ont assisté aux séances, du mercredi 17 après-midi au samedi 20 au matin. Nous avons entendu douze conférences publiques (six par des sociologues latino-américains quatre chiliens, un péruvien et un argentin et six par des membres de

l'AISLF). Deux groupes de travail ont entendu et discuté les communications d'une quarantaine de chercheurs.

Ces conférences et ces communications ont contribué à mieux comprendre les effets de la mondialisation sur les grands dispositifs instituant le contrat social dans nos sociétés modernes : les appareils judiciaires et répressifs, les groupes de pression et les négociations collectives, les entreprises et les services publics, la solidarité avec ceux qui en ont besoin (la question sociale) et la coexistence pacifique avec ceux qui sont différents (la question culturelle). Les apports ont souvent permis de comparer les situations différentes des pays occidentaux et latino-américains.

Les Actes du colloque ont recueilli vingt-cinq articles, qui sont sur le point d'être mis sur le site Web du CR 30 ; une douzaine d'entre eux feront également l'objet de la publication d'un livre dans la collection Res Socialis, (Academic Press of Fribourg).

Guy Bajoit <bajoit@anso.ucl.ac.be>

Jeunes, dynamiques identitaires et frontières culturelles

16 et 17 février 2007, Hammamet, Tunisie

Pour ce colloque international organisé par le CR 28 « Sociologie de la jeunesse », nos collègues tunisiens, coordonnés par Senim Ben Abdallah, Dorra Mahfoudh et Imed Melliti, avaient mis les petits plats dans les grands pour organiser un colloque international nourri par (au moins) deux objectifs majeurs : d'une part, la consolidation des liens et des réseaux d'échange avec nos collègues du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) ; d'autre part, la préparation du congrès d'Istanbul.

Ces deux objectifs ont été largement rencontrés : à côté de la chaleur des relations personnelles que les rencontres internationales – bien préparées et bien organisées – facilitent, les deux journées de travail ont été l'occasion d'une confrontation des perspectives théoriques autour du concept de « frontière », de regards croisés ou mêlés sur la condition juvénile dans les contextes ruraux ou urbains, d'Europe,

d'Afrique du nord ou du Québec. Même s'il convient de garder une certaine prudence à l'égard des effets de sens induits par la méthaphore, d'intéressantes propositions ont été formulées autour des idées de frontières et de dynamiques identitaires. Madeleine Gauthier les a fort bien résumées dans les conclusions de ce colloque.

Premièrement, les tensions qui surgissent aujourd'hui entre l'héritage et le projet de vie et qui se nourrissent tout à la fois de ruptures et de replis. L'accès à un flot continu d'informations n'est probablement pas anodin quand les jeunes générations sont poussées à affirmer un projet de vie singulier dans un contexte de multiculturalité et d'accès facilité à ce flot d'informations.

Deuxièmement, les frontières institutionnelles, solides et résistantes, auxquelles peut se heurter l'affirmation identitaire et qui peuvent occasionner de profondes blessures individuelles.

Enfin, les frontières temporelles et spatiales dans lesquelles s'inscrit l'expérience juvénile : sensibilité à la conjoncture, difficultés de l'orientation dans un contexte incertain, mobilité géographique mue par le souci de soi (partir pour mieux savoir qui l'on est), le souci de l'autre (partir pour rencontrer la diversité ou la pauvreté), l'exigence de survie ou l'ambition d'un avenir plus heureux.

En définitive, la rencontre d'Hammamet a permis un prolongement des colloques de Liège en 2003 (l'engagement et la participation dans le parcours biographique), de Tours en 2004 (l'individu social) et de Québec en 2005 (organisé par l'Observatoire Jeunes et Société sur les jeunes et les dynamiques territoriales). Il a aussi ouvert la voie, pour le CR28, d'un colloque organisé en partenariat à Meknès (avril 2008) et du Congrès d'Istanbul. Dans quelques mois, les actes de ce colloque permettront aux uns, d'approfondir les échanges passionnés de février 2007 et aux autres, de (re)découvrir la réelle vigueur d'un objet sociologique et l'indéniable qualité des travaux réalisés par nos collègues du Maghreb.

Jean-François Guillaume
jean-francois.guillaume@ulg.ac.be

La radicalité dans tous ses états 11 mai 2007, Paris, France

Ce colloque consacré à la radicalité, qui s'est déroulé en mai 2007 en Sorbonne, était co-organisé par le CR 26 de l'AISLF *Logique, méthodologie et théories de la connaissance*, le RTf 36 *Théories et paradigmes sociologiques* de l'Association française de sociologie (AFS) et le Centre d'Études Sociologiques de la Sorbonne (CESS). Il visait à explorer les différentes facettes de la radicalité, dans le domaine de la morale, de la religion, de l'épistémologie, de la politique et de l'esthétique.



C'est que le phénomène concerne aussi bien la vie des sciences que celle des arts ; il influe sur la manière dont on gouverne tout comme sur celle dont on célèbre un Dieu. Pour autant, ces différentes expressions de la radicalité partagent-elles des mécanismes communs ? Y'a-t-il un trajet typique

qui mène à la radicalité ou, au contraire, les différentes formes de radicalité sont-elles fondamentalement incomparables ? La radicalité est-elle un mode d'action et de cognition spécifique à certains moments historiques ou à certaines configurations sociales ? Voici quelques-unes des questions qui furent abordées lors de ce colloque.

Cette thématique transversale a permis d'écouter les interventions de chercheurs aux sensibilités et thématiques différentes : Patrick Pharo, Ruwen Ogien, Wiktor Stoczkowski, Paul Zawadzki, Nathalie Heinich, Pierre Demeuleanere, Razmig Keucheyan, Prisca Bouillet, Renaud Debailly, Guillaume Erner et Gérard Bronner.

Gérald Bronner
gerald.bronner@paris4.sorbonne.fr
Guillaume Erner
guillaume.erner@sciences-po.org

Voyages transatlantiques **31 mai et 1^{er} juin 2007, Nancy, France**

Ce colloque international était organisé avec le soutien des CR 11 et 14 de l' AISLF, par le laboratoire LASURES (LASTES), Université de Nancy, avec le laboratoire « Culture et Sociétés en Europe » UMR CNRS 7043, UMB, Strasbourg et le Goethe Institut, Nancy. Il a bénéficié également du soutien du RC 8 de l' A. I. S., et du RT 10 de l' A. F. S. Les partenaires en étaient : la Communauté Urbaine Grand Nancy, Région Lorraine, le Conseil Général Meurthe et Moselle, le Conseil Scientifique Université de Nancy, l' UFR Connaissance de l' Homme Université de Nancy.

Une trentaine de chercheurs provenant de divers pays d' Europe, de Russie, d' Amérique et du Canada ont participé au colloque. Le thème : les voyages de sociologues et d' idées entre l' Europe et les Amériques et leurs conséquences pour développement de la sociologie sur les deux continents.

Les interventions ont abordé l' histoire de la sociologie à travers un double prisme : d' une part, la circulation des individus et l' influence de leurs séjours sur la production sociologique de part et d' autre de l' Atlantique, d' autre part, la circulation des idées et les conditions sociales et historiques dans lesquelles elles ont évolué. Les échanges entre les deux continents se sont déroulés en trois temps : dès la fin du 19^e siècle, la sociologie européenne exerce une grande influence sur les sociologues américains qui sont sensibles aux idées de Max Weber et d' Emile Durkheim entre autres. Pour les sociologues américains, tels que Robert Park et plus tard Talcott Parsons, un séjour d' études en Europe est un aspect essentiel de leur éducation. Parallèlement, certains Européens visitent l' Amérique, les conditions sociales du nouveau monde informent leur réflexion.

Pendant la seconde période, autour de la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux intellectuels émigrent vers les Etats-Unis, parmi

eux Paul Larzarsfeld, Lewis Coser, Theodore Adorno et Alfred Schutz. L' impact de ces chercheurs sur la sociologie américaine n' est plus à démontrer. Après la guerre, certains rentrent en Europe. Les apports de la sociologie américaine jouent sur leurs pratiques et sur la sociologie de leurs pays d' origine. Les travaux de Georges Gurvitch, par exemple, illustrent ce processus. Des américains, tels que Everett Hughes viendront en Europe pour aider à la reconstruction. Ces voyages permettent la connaissance des pays d' Europe et l' intégration des apports culturels dans la réflexion sociologique.

Une troisième période, s' enchaîne avec celle-ci. Comme toujours les influences sont réciproques, mais l' Amérique semble prédominer, que ce soit, par exemple, par le biais de l' influence de la sociologie américaine sur le Français Michel Crozier ou à travers l' apport de Erving Goffman à la sociologie française.

Cherry Schrecker
cherry.schrecker@univ-nancy2.fr

Environnement et politique-s **25-26 juin 2007, Toulouse, France**

Le colloque international « Environnement et politique-s » co-organisé par le CR 23 « Sociologie de l' environnement et développement durable » et le groupe « Politiques Environnementales et Pratiques Sociales » du CERTOP-CNRS a souligné la manière dont les problèmes d' environnement questionnent les processus de traduction politique des enjeux écologiques, leur mise en agenda, les instruments des politiques publiques et leur efficacité, mais aussi les conditions de mobilisation collective. Ce colloque a été l' occasion de faire un bilan des connaissances en la matière et d' interroger en particulier les transformations du monde politique, les



mobilisations citoyennes, l'évolution des modes de gouvernance et les nouveaux modes d'action publique au Sud.

1. Résistances populaires et mobilisations plurielles : Les retours d'expérience des divers modes de traitement des problèmes d'environnement ont conduit à inventer de nouveaux outils de management tels ces nouveaux espaces de négociation (forums, arènes, conférences de citoyens...) et autres supports de démocratie dite participative. L'analyse des mobilisations contestataires a permis de les caractériser et d'en préciser les contours. Nombre de communicants ont illustré le fait que les conflits d'environnement ont conduit à redéfinir le lien politique, les rapports de domination, la place de l'expertise profane.

2. Concertation, nouveaux modes de gouvernance et évaluation : L'action publique fait le pari d'une régulation des problèmes d'environnement par le partage des responsabilités vis à vis de dommages qu'il s'agit de réparer. Quel sens accorder à cette nouvelle manière de penser la gouvernance (citoyenneté, participation, concertation, responsabilisation...) ?

Cette régulation passe aussi par la conception de dispositifs techniques qui contribuent à occulter le problème qu'il s'agissait de résoudre. Cette technisation (AEP, Stations d'épuration...) dédouane les usagers et les rend captifs de systèmes de gestion non négociés, ce qui entre en contradiction avec la vocation affichée des modes participatifs. N'est-ce pas une manière de dépolitiser le problème ?

3. Aménagement durable, actions citoyennes et dispositifs techniques : La ville a été au cœur de plusieurs interventions. On y a parlé d'aménagement durable et des figures antagonistes du développement durable. Les auteurs ont insisté sur le décalage entre les enjeux portés par les politiques publiques et les multiples conceptions et pratiques qui caractérisent les usagers des espaces concernés. Cette grammaire de l'action publique qui expérimente l'apprentissage croisé, a été appréhendée selon une double lecture : celle du fonctionnement des politiques et celle de leur réception par les collectifs auxquels elles s'adressent.

4. Développement durable et pays du Sud : La question de la gestion de l'environnement ne se pose pas de la même manière dans les Pays du Sud. Les États y sont souvent en posture de désengagement, les urgences ne sont pas les mêmes. La dégradation des ressources naturelles s'accompagne d'une généralisation de la pauvreté.

Ainsi, les opérations de restauration, de gestion de l'eau, de lutte contre l'érosion, la sécheresse ou la désertification, résonnent autrement. Ce sont autant de stigmates du pillage économique qui relèvent d'un autre modèle de traitement que celui qui est préconisé par les modes de développement durable qui circulent dans les Pays du Nord.

Jean-Yves Nevers
nevers@univ-tlse2.fr
Denis Salles <salles@univ-tlse2.fr>
Marie-Christine Zélem
zelem@univ-tlse2.fr

**Approches quantitatives et qualitatives
des mobilités : quelles
complémentarités ?**

29 au 31 mars 2007, Namur, Belgique

Le septième colloque du groupe de travail « Mobilités spatiales et fluidité sociale » (GT23) était envisagé dans une perspective interdisciplinaire visant à faire dialoguer des sociologues, des géographes, des urbanistes, des modélisateurs... et des professionnels des transports sur le thème des complémentarités méthodologiques quantitatives et qualitatives dans l'étude des questions de mobilité.

Les six premiers colloques du groupe de travail avaient chacun vu émerger des interrogations sur les validités des approches méthodologiques et sur les possibilités d'intégrations méthodologiques interdisciplinaires. Le septième colloque a été l'occasion d'entendre les tentatives de dépassement de ces frontières méthodologiques et disciplinaires.

Concrètement, le colloque a abordé la question méthodologique autour de trois axes, chacun d'eux se structurant autour d'une série de questions.

1. Les nouvelles méthodologies mixtes : quelles sont les expériences fructueuses de méthodologies mixtes en matière d'études des phénomènes de mobilité. Quelles sont les limites de leurs applications ? Où se situent leurs plus-values ? Cet atelier a permis d'entendre cinq communications :

- Exclusivité et complémentarité des approches : deux exemples d'analyse du choix modal, par J.-L. Madre (INRETS), F. Prédali (IAURIF) et A. Rocci (INRETS)
- Mesurer le temps vécu ? Une formalisation de l'expérience dans les transports, par J.-P. Hubert (INRETS) et A. Vanespen (FUSL)
- Fermeture partielle d'un tunnel autoroutier : comment analyser une mobilité contrariée ?, par C. Jemelin (EPFL)
- Mobilité quotidienne et emplois du temps des familles : entre complexité et diversité, par S. Chardonnel et S. Louargant (UMR PACTE)
- Mobilité et territoire : pratiques de mobilité dans la région urbaine de Milan. Repenser les analyses et les politiques, par P. Pucci (Polytechnico Milan)

2. Au croisement des résultats existants : comment les démarches quantitatives peuvent-elles se nourrir des apports qualitatifs en matière de mobilité ? Comment les approches qualitatives peuvent-elles tenir compte des résultats quantitatifs et des modélisations des déplacements ? Comment parvenir à articuler des entretiens qualitatifs avec des résultats quantitatifs ? Comment le géographe quantitativiste peut-il tenir compte des résultats du sociologue qualitatif ? Quatre communications ont nourri cette réflexion :

- Passerelles entre socio-économie de l'aménagement et explications de la variation de mobilité, par M. Wiel (ADEUPA Brest)
- Les mobilités des actifs : les raisons du quotidien, par M.-H. Massot (INRETS)
- Les trajectoires géographiques des Franciliens : un exemple de complémentarité quantitatif-qualitatif, par N. Robette, C. Bonvalet et A. Bringé (INED)
- Mobilité des adolescents et formes urbaines : pratiques et représentations, par M.-H. Vandersmissen et N. Bachiri (ULaval, Québec)

3. L'articulation des méthodologies et des niveaux d'analyse : les réductions opérées pour la construction de « types-idéaux » sont-elles déjà une première étape de la

quantification ? L'individu abstrait, construit sur base de moyennes à fin de modélisation et simulation, est-il plus représentatif que l'individu concret, mais particulier, mis en avant par les approches qualitatives ? Questions illustrées par quatre autres communications :

- Éclairer la mobilité quotidienne par des dimensions qualitatives : exemple d'une collaboration géographie-psychologie, par C. Eaux (ULP Strasbourg) et T. Ramadier (ULP/CNRS)
- Les temps de transport : double regard des approches sociologique et économétrique, par I. Joly et K. Littlejohn (LET)
- Pour une approche « feuilletée » de la mobilité, par X. Lanéelle (IUFM des Pays de la Loire)
- Du recueil (qualitatif) à la production (quantitative) de données : discussion autour de la complémentarité des approches méthodologiques dans l'étude de la mobilité des enfants en milieu urbain, par S. Depeau (UMR 6590)

Enfin une réflexion sur les freins à l'innovation méthodologique a clôturé le colloque.

Bertrand Montulet
montulet@fusl.ac.be
Vincent Kaufmann
vincent.kaufmann@epfl.ch

Informations éditoriales

La *Lettre* de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française est adressée
- à tous ses membres, soit par voie électronique, soit par voie postale
- à ses partenaires institutionnels ou scientifiques

Responsable éditorial :
Monique Hirschhorn

Conception :
Sophie Le Garrec

Réalisation :
Odile Saint Raymond

Contact : <aislf@univ-tlse2.fr>
Site Internet : <www.aislf.org>

Retrouvez la *Lettre* sur notre site Internet :
www.aislf.org

Le Comité de recherche n°01 Identité, espace et politique

Les activités du Comité de Recherche n°1 «Identité, espace et politique» peuvent rapidement se résumer en trois moments. Depuis les années 2004, l'attention a été centrée sur les processus de transition à la démocratie des pays d'Europe centrale et orientale, et ce en tenant compte d'une part de l'évolution de l'Union européenne et d'autre part du processus d'élargissement et d'intégration européenne.

D'abord, à titre de responsable d'un groupe multidisciplinaire traitant de **l'Europe centrale, balkanique et orientale notamment de la Russie et des confins eurasiatiques à l'époque contemporaine**, Wanda DRESSLER a animé des séminaires de recherches qui ont essayé de croiser les différents apports disciplinaires afin de tenir compte de la complexité du processus de transition, ses différentes dimensions identitaires, économiques et politiques en vue d'approcher l'analyse des raisons qui puissent expliquer comment l'élargissement de l'Union allait pouvoir se réaliser.

L'ouvrage effectué sous sa direction et intitulé «Nouvelles tensions impériales et recompositions en Europe centrale, orientale et CEI», Strates 2006, rend compte de toute cette exploration collective transdisciplinaire. Cet ouvrage part des prémisses de la décomposition du bloc soviétique en focalisant l'attention sur le mouvement syndical SOLIDARNOSC qui surgit en Pologne dans les années 1980, pour ensuite entrer dans le vif des transformations politiques, institutionnelles et identitaires qui surviennent dans le système politique des PECO, du système fédératif russe et différents pays des Balkans après 1989, puis après 2001. Il met en lumière notamment les tendances à la dislocation des entités politiques multinationales et leurs recompositions sur des bases ethnico-nationales qui clivent nouvellement les sociétés selon des

lignes de fragmentation inattendues. Il met en relation ce mouvement de fragmentation avec les processus de globalisation d'un côté et de régionalisation de l'autre. Il met en lumière l'importance des transformations institutionnelles dans le processus d'articulation au marché et montre combien cette transformation s'est réalisée positivement sous l'impulsion des fonds de pré-accession injectés dans les pays promis ensuite à l'accession, et à voir combien cette transition s'est avérée coûteuse et peu efficace sur le plan de la démocratie représentative dans un pays comme la Russie qui, on le sait, a misé d'abord sur des réformes économiques libérales et sur la formation de républiques nationales jouissant d'une grande autonomie pour casser les cadres



du régime soviétique. Les recherches et les analyses démontrent que la reprise en main sous Poutine de l'appareil institutionnel dans le sens d'une recentralisation autoritaire va permettre à la Russie de se redresser et de recouvrer sa place au rang des grandes puissances mondiales au point qu'après avoir maintenu une pression plus ou moins lâche sur ses anciens satellites devenus indépendants, elle tend à reprendre le contrôle de son ancienne zone d'influence avec diverses stratégies, et

notamment l'arme énergétique.

Dans ce sillage, d'autres chercheurs du CR 1 se sont ajoutés. L'attention des collègues s'est tournée vers ces **pays frontaliers de l'Union Européenne**, de ces pays « dits de l'étranger proche » de l'ex URSS. Ces pays étaient, pour leur part, plongés dans une régression conjoncturelle du fait de l'écroulement de leurs structures productives et politiques qui les avaient conduits à adopter de nouvelles stratégies pour se resituer dans la nouvelle conjoncture créée par l'existence de cette nouvelle Union élargie. Il fallait donc voir comment, dans l'espace post soviétique désarticulé, ces pays étaient soumis à l'attraction des grandes puissances : Europe élargie, Russie, Chine, Turquie et États-Unis.

C'est ainsi que nous avons été amenés de plus en plus, et ce au fur et à mesure que se réalisait le processus d'élargissement de l'Union Européenne, à conduire nos recherches dans les périphéries de l'Union tant à l'Est qu'au Sud-Est, voire au Sud. Dès 2003, une «politique de voisinage» fut élaborée par l'Union et argumentée par le phénomène de l'élargissement. Du fait de ce dernier, l'Europe était nouvellement promue à un rôle à la fois régional et global, et devait réfléchir à la stratégie à adopter pour y parvenir. Face à la perspective de nouvelles phases d'élargissement, l'Union dut désormais développer une stratégie régionale basée sur un nouveau concept de frontière. Le concept de frontière/zone de contact et d'échanges multiformes plus que celui de frontière/zone de démarcation, conception même de l'Union comme zone de paix désirant étendre son modèle au delà de ses frontières, pour répondre aux attentes de ses voisins qui espèrent voir ces frontières transformées en zone de coopération et de stabilité prospères et non en zone de seconde importance marginalisées sur la scène mondiale. Ces nouvelles contraintes externes jouaient aussi en faveur d'une nouvelle politique régionale assortie d'une stratégie économique repensée qui devait être basée sur un agenda commun et des avancées graduelle des deux côtés. Le concept de gouvernance évolutive dans des domaines aussi variés que l'environnement, le transport, l'énergie, l'éducation, la culture, les télécommunication, rend compte de cette nouvelle stratégie qui vise à rapprocher les voisins de l'Europe le plus possible de ses institutions et de son mode de vie qui se veut créatif, ouvert et rassurant.

Enfin, dans ce nouveau contexte, les forces de cohésion ne pouvaient plus reposer sur les seuls succès économiques d'un modèle. Un ordre économique ne se développe pas dans un environnement dénué de valeurs d'autant que les référendums français et néerlandais ont clairement exprimé le désir d'instaurer un ordre économique plus juste, en adéquation avec les valeurs héritées de l'État providence. C'est dans

la **culture européenne commune** que l'Union va chercher à puiser désormais de nouvelles sources de cohésion et un facteur spirituel pour approfondir l'intégration. Même si les traditions, idéaux et aspirations européennes qui créent cet espace culturel commun sont difficiles à définir et à délimiter du fait que la construction européenne est plus un processus que les membres qui l'impulsent se sont donnés pour mission de conduire vers la paix, la stabilité et la prospérité, il est apparu nécessaire de se reposer la question de ce qu'est et doit être la culture européenne, la dimension culturelle et intellectuelle de l'Union européenne pour augmenter sa cohésion interne et son influence externe..

Prenant en compte ce nouveau contexte, nous avons conduit un séminaire entier sur cette notion de frontière et la façon dont les territoires riverains la vivaient (*Diogène* 2005). Dans le même temps, le phénomène dit des révolutions de couleurs est intervenu en Serbie, en Georgie, en Ukraine et au Kirghizstan. Une autre année



de séminaire fut consacrée à ce phénomène pour en élucider tous les aspects. Celui-ci nous a plongé d'emblée dans la problématique politique qui agite les pays au voisinage de l'Europe et de la Russie dans cette phase d'avancée de l'intégration européenne, de redressement de la puissance russe grâce aux hydrocarbures et de la relative indéfinition de l'espace post soviétique. La révolution orange en Ukraine sur laquelle

nous nous sommes penchés avec un groupe de recherche international ukrainien, russe et polonais travaillant avec nous sur les frontière ukrano - russes et ukrano - polonaises, nous a permis de comprendre les implications de ces mouvements pour les pays concernés pour lesquels ces affrontements politiques et symboliques sont caractéristiques de la reprise d'une histoire séculaire, gelée au cours de la

deuxième moitié du XXe siècle par la guerre froide. Ce fut l'occasion également de voir comment se structuraient ces mouvements, d'analyser leurs finalités et leurs capacités de changements dans ce contexte complexe des relations post soviétiques où l'Union européenne joue le rôle de nouvel acteur central et attractif pour tous les pays voisins. Ce fut l'occasion pour nous de comprendre la dynamique de ces mouvements, les liens avec tous les mouvements antérieurs qui ont secoué les pays du bloc communiste, y compris le mouvement polonais Solidarnosc et la nature des acteurs moteurs de ces mouvements, à la fois les forces politiques oligarchiques issues de la privatisation des forces productives, d'un côté, et les acteurs des ONG impulsées par les pays démocratiques occidentaux, de l'autre. Ce fut une façon de comprendre comment les pays du voisinage de l'Europe entraînent de plein pied dans le processus de régionalisation/internationalisation en cours, de comprendre sous quelles impulsions politiques des grandes puissances en concurrence se positionnaient et parvenaient à s'intégrer ces États et définir leur sphère d'influence propre.

Ce fut aussi l'occasion de comprendre quel était le rôle et la stratégie de la Russie dans cette phase post soviétique qui a vu sa puissance réduite à néant sous les effets de la stratégie de réformes néolibérales entreprises et qui aujourd'hui tourne le dos aux réformes proposées par les instances internationales pour mener sa propre stratégie adossée sur le prix en hausse des hydrocarbures et la négociation de ses ressources avec les grandes puissances en recherche de ressources en énergie. La réalisation d'un ouvrage collectif «Eurasie : mythe ou réalité en construction» a été l'occasion d'exposer la stratégie russe d'articulation du politique et de l'identitaire, et ce en continuité avec le siècle dernier pour justifier sa spécificité sur la scène internationale et l'impossibilité de traitement par l'Europe de la Russie avec la même politique de voisinage que ses anciens satellites. Devant l'imposant problème, un des axes de notre recherche actuelle est de voir comment se structurent aujourd'hui les relations entre la Russie et l'UE,

entre les pays de son voisinage et l'UE, et quelle stratégie développe en retour l'UE face à ces territoires que la Russie considère toujours sous son influence majoritairement.

L'identité culturelle de l'Europe est une question sans cesse posée et un contenu à négocier par les citoyens et les institutions pour que les valeurs auxquelles les citoyens tiennent conservent leur réalité et demeurent les fondements d'une identité commune face à des conditions de vie qui ne cessent de changer. La réponse à la question de l'identité européenne sera apportée en partie par les lois sur l'immigration et en partie par les conditions



d'adhésion négociées par les nouveaux États membres, en particulier le respect des cultures minoritaires. L'espace culturel européen ne peut se définir ni par opposition aux cultures nationales, ni par opposition à

une religion particulière. Sa définition ne peut être que normative pour guider l'Union dans les missions qu'elle va devoir entreprendre.

La culture européenne est constituée par un ensemble d'institutions, d'idées, d'habitudes, de sentiments, de projets, qui fait ciment et constitue les fondations sur lesquelles une construction politique doit pouvoir reposer. Cet ensemble, toujours en évolution, peut être désigné sous le nom de société civile européenne et est au cœur de l'identité politique européenne. Le but, explicité par la Commission elle-même, est de dépasser les écueils du multiculturalisme tel qu'il est mis en oeuvre dans différents contextes du nouveau monde (cf. *L'identité en miettes. Limites et beaux risques aux multiculturalismes extrêmes*, 2007, L'Harmattan) et de proposer une diversité dynamique qui tolère la disparition des cultures et incorpore l'idée de leur renouvellement contre la comparaison souvent avancée avec la diversité biologique qui favorise le conservatisme culturel, voire une dynamique de conflit en rapport avec une conception fermée de la culture (cf.

Génies des lieux. Enchevêtrement culturel, clivages et ré-inventions du sujet collectif, 2006, PUQ). La Commission s'inscrit contre cette conception propulsée aujourd'hui par des forces idéologiques puissantes au plan global et entend mettre en oeuvre sa propre conception à l'aide d'un outil normatif qui permette une éducation et une participation au débat culturel et au développement d'un débat public démocratique.

La globalisation a fait resurgir les rivalités culturelles et facilité la diffusion d'une idéologie qui les favorise. La clé de la stratégie de la diversité culturelle préconisée par l'Union européenne, à travers la convention signée à l'UNESCO sur la diversité culturelle en décembre 2006 et ratifiée en février 2007 est celle qui se situe à l'inverse de la prévention culturelle des conflits. Le but est de produire des effets sur les autres normes internationales notamment celles imposées par l'OMC, et de réaliser un organe de pression effectif pour réaliser la protection institutionnelle des cultures européennes et promouvoir les valeurs qui lui sont corrélées. À noter que cette problématique rejoint directement le thème proposé par l'AISLF pour le congrès d'Istanbul de 2008.

En conclusion, on peut dire que confrontés à cette nouvelle phase de construction de l'Union à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, et aux balbutiements de sa politique extérieure à travers la politique de voisinage observée aux frontières polono- et russo-ukrainiennes, nous nous sommes intéressés à la façon dont les **régions frontalières** se saisissent dorénavant des problèmes posés au niveau de l'Union à travers la coopération avec les régions de l'autre côté des frontières, et à la façon dont elles étaient amenées elles-mêmes à intégrer rapidement les acquis communautaires et les normes d'actions européennes pour bénéficier d'une part des fonds structurels dévolus à cette tâche, et d'autre part pour diffuser cette expérience au delà de leur pays.

Avec les collègues québécois et polonais notamment, nous nous sommes intéressés à la façon de dé-marginaliser leur région longtemps affectée par le concept de périphérisation et de profiter de la chance historique qui leur était donnée de revivre (cf. *Identités en errance. Multi-identité, territoire impermanent et être social*, 2007, PUL).

C'était là une façon concrète d'approcher, par la comparaison, la réalité de la construction européenne, dans l'effectivité réelle de son modèle économique, institutionnel et culturel, et ce sur le terrain. Intégrée par ailleurs, personnellement et collectivement dans un groupe international de réflexion sur l'opérativité de cette notion de diversité culturelle en Europe, on a choisi d'analyser les villes frontières du Nord au Sud de l'Europe pour voir comment les idéaux exprimés dans cette politique de voisinage à l'adresse des «voisins» se réalisaient concrètement, à quels obstacles elles étaient confrontées pour traduire en acte ces directives normatives européennes : comment mettre en oeuvre des scénarios de développement durable, comment une politique favorisant une diversité culturelle conçue nouvellement à la fois comme un levier du développement économique et un instrument d'identité, un outil de cohésion sociale et de solidarité peut-elle participer à cette conception du développement durable et contribuer à l'innovation sociale et au redressement économique de ces régions pour qu'elles soient capables en même temps de coopérer avec des régions plus marginalisées qu'elles du fait de leur non-intégration à l'Europe.

Les défis auxquels se trouvaient confrontées ces villes de frontières sont en effet multiples : il s'agit en général de petites villes composées de populations souvent hétérogènes, ces «confins» d'empire ayant été longtemps des zones multiculturelles tiraillées entre des loyautés communautaires et confessionnelles multiples et des allégeances conjoncturelles aux puissantes unités politiques qui oscillèrent pendant ces derniers siècles entre la forme fédérale et impériale. Il s'agit de populations démographiquement affaiblies, malmenées par les conflits souvent sanglants qui ont jalonné leur histoire, des populations à prédominance rurale dont l'encadrement institutionnel fut longtemps déficient. Souvent, les élites anciennes ayant soit émigré ou ayant été remplacées par des cadres du parti de l'ancien régime qui ont réalisé tant bien que mal leur reconversion avant qu'une relève plus jeune et mieux formée aux exigences de l'économie de marché ne vienne les supplanter.

Notre colloque de 2008 à Istanbul traitera de ces populations urbaines frontalières afin de voir notamment comment opèrent les normes

européennes dans les domaines de l'économie, de la culture et du politique. Comment est vécue l'identité européenne dont elles participent et qu'elles contribuent à forger au contact des voisins... L'Ukraine et la Georgie ne cessent d'affirmer ou d'affûter les traits qu'ils considèrent comme faisant partie de l'identité européenne et participent dorénavant de cette co-construction collective de l'identité européenne. Dans un atelier sur les villes frontalières de différents blocs régionaux en formation, nous aimerions comparer les stratégies, les réalisations concrètes, les problèmes rencontrés et les mettre en relation avec les stratégies respectivement mises en oeuvre à un niveau plus global par les différents instances qui pilotent la formation et l'intégration de ces blocs macro régionaux. Ceci nous permettrait de voir comment se réalise cette intégration régionale à différents niveaux dans des contextes très différents.

En effet, le modèle européen, avec sa politique de voisinage, est tout à fait atypique par rapport aux autres expériences de construction macro régionale. Les exigences stratégiques soulignées plus haut de construction d'une identité culturelle européenne fondée sur une conception de la culture et de la diversité culturelle qui reconnaisse à la culture le droit de mourir pour se renouveler, de se modifier pour s'enrichir et non pas comme processus fixé et rigidifié porteur de conflit, comme on le constate au Québec actuellement, demandent à être analysées sur le terrain. On verra ainsi si des exigences normatives pour favoriser le développement durable et un multiculturalisme démocratique suffisent pour déjouer les conflits potentiels et réels qui surgissent entre les groupes en présence, si ceux-ci ne relèvent pas de causes «autres» mal prises en compte par les politiques publiques mises en oeuvre, si la bonne volonté de la Commission ne se heurte pas à des réalités bien plus triviales que la seule exigence normative ne suffit pas à déjouer.

Wanda Dressler
wanda.dressler@u-paris10.fr
Pierre-W. Boudreault
pwboudre@uqac.quebec.ca
Tadeusz Poplawski
tpoplaw@pb.bialystok.pl

Dossier : Les campus numériques francophones

De l'accès à l'information scientifique à la coproduction du savoir

La construction du savoir scientifique a, de tout temps, reposé sur la capacité à accéder à l'information scientifique et technique, et cela à tel point qu'il n'y a guère de véritable production scientifique là où il n'y a pas de possibilité de communication. De ce point de vue, il est impossible de séparer le besoin d'information de l'intensification des activités de formation, de recherche et de l'émergence de la société des réseaux et des savoirs, trois phénomènes concomitants et étroitement liés les uns aux autres. C'est pourquoi toute société du savoir repose sur la capacité de communication, c'est-à-dire sur la capacité d'échange et de partage de l'information (Wolton, 2001). Donc pas de communication sans savoir. Et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de savoirs scientifiques et technologiques.

Mais quand les lieux de production de ce savoir ne disposent ni des infrastructures et des personnels compétents pour assurer ce partage, les échanges deviennent inégaux, voire impossibles. Depuis des années, l'Agence universitaire de la Francophonie s'est engagée à relever le défi de la fracture numérique et scientifique à travers plus particulièrement son programme V « *Soutien des TIC au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche* ». Il s'agit essentiellement :

- de lutter contre la fracture numérique en installant, au sein des universités, des structures modernes dotées des dernières technologies que sont les Campus numériques francophones et les centres d'accès à l'information ;
- de pallier l'insuffisance de ressources humaines formées dans le domaine des TIC à travers la formation des personnels et des acteurs des universités ;

- d'assurer la modernisation des enseignements et des méthodes par la formation à distance et la mise en ligne de modules de cours ;
- de développer les contenus scientifiques en français et leur production sur papier et en ligne à travers un portail d'accès aux ressources pédagogiques libres.

Tout cela ne s'est pas fait par hasard, mais bien à partir d'un contexte qui n'a cessé d'évoluer et qu'il a fallu prendre en compte. En effet, l'histoire des Campus numériques francophones s'inscrit, dès l'origine, dans un contexte particulier qui est celui de la crise que traversent les universités africaines depuis les années 1970.

Au commencement était la crise

Cette crise multiforme a mobilisé toute la communauté universitaire internationale et particulièrement francophone, de séminaires en colloques et rencontres nationales et internationales pour essayer de trouver des solutions aux dysfonctionnements constatés. Mais l'application de tout cela n'a pas suffi pas à redonner l'espoir et la confiance dans l'institution.

Devant cette situation, dès la fin des années 1980, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), aujourd'hui plus simplement appelée Agence universitaire de la Francophonie (AUF), s'est engagée résolument dans la mise en œuvre d'un vaste dispositif d'appui aux universités du Sud de la Francophonie en installant en leur sein des structures technologiques facilitant l'accès aux bases de données scientifiques pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants de 3ème cycle.

Le premier domaine touché par le dysfonctionnement des universités, a été celui de la formation dont on doute de la qualité et de la pertinence à tel point les universités suscitaient de plus en plus d'interrogations de la part des usagers, des familles, des autorités, des experts nationaux et internationaux. Quelle valeur avait l'enseignement dispensé ? Les diplômés délivrés avaient-ils une reconnaissance internationale ? Sur le marché du travail, à l'intérieur et à l'extérieur, que valaient leurs

diplômés ? Bien que la formation professionnelle ne soit pas la fonction exclusive des universités, celles-ci ne pouvaient se désintéresser, dans ce contexte, du débat contemporain sur leur implication dans la société.

Pour ce faire, l'AUF a mobilisé ses efforts pour briser l'isolement des enseignants et chercheurs, déployer les premières formations à distance, mettre en place les Campus numériques francophones et en faire des espaces d'accès à l'IST, de formation et de production des savoirs à travers les revues électroniques. Il s'agit d'abord de sortir les scientifiques africains du ghetto scientifique qui était le leur. En effet, la principale carence d'alors était l'accès à l'information scientifique et technique. Il faut se rappeler qu'à l'époque l'enseignant-chercheur qui voulait renouveler sa documentation pour rédiger un article scientifique ou une thèse était obligé d'effectuer un voyage dans les pays du

Nord. Dès 1989, l'AUF met en place le premier programme d'accès à la documentation électronique en partenariat avec l'INIST (Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS) et décide, l'année suivante, d'installer au



cœur des universités des petites structures, souples et peu coûteuses, connectées aux grandes bases de données internationales et à même de recevoir et de diffuser des documents primaires que l'on va baptiser les centres SYFED (Système francophone d'édition et de diffusion), centres qui utilisaient alors le minitel, avant de passer, à partir de 1995, à Internet.

Sortir du ghetto grâce aux Centres SYFED

À l'origine, les Centres SYFED étaient mis en place pour lutter contre l'absence dramatique de documentation scientifique actualisée, à la fois en nombre et en qualité et l'obsolescence

des bibliothèques des universités africaines. Le premier Centre SYFED naît, à Dakar, au sein de la Faculté des sciences de l'Université Cheikh Anta Diop le 23 mai 1991. Très vite, ce centre suscite l'espoir. Il apparaît à tous comme l'instrument moderne de la solidarité universitaire francophone dans le champ de l'information scientifique et technique (IST). D'autres centres vont ensuite être installés, notamment à Abidjan, Libreville, Antananarivo, Bucarest et Ouagadougou.

En décembre 1995 à Cotonou (Bénin), en marge du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement francophones, l'AUF installe à l'Université d'Abomey-Calavi la première liaison internet spécialisée du pays et organise une connexion au catalogue de la Bibliothèque Nationale française au sein du Centre SYFED de Cotonou. Le réseau des Centres SYFED est lancé. Et c'est la consécration. De cette date à 1997, seront implantés plus de 20 Centres SYFED dans le monde francophone.

Parallèlement à ce travail d'implantation de ces centres d'accès à l'information, l'AUF participe aux actions du Consortium international francophone de formation à distance (CIFIAD) et organise l'Université par satellite (UNISAT). Il s'agit, dès 1992, d'organiser les premières formations universitaires diplômantes à distance, dont les programmes sont diffusés à la fois sur TV5 et Canal France International (CFI qui est la banque de programmes financée par la Coopération française à destination des télévisions africaines).

Engager la formation à distance à travers les projets CIFIAD et UNISAT

Ces formations reposaient sur des cours enregistrés, produits et réalisés dans les conditions d'une émission classique avec des enseignants s'exprimant sur un plateau de télévision et dont les propos étaient parfois illustrés d'exemples en images. Quatre matières avaient ainsi été traitées : les maladies tropicales, les biotechnologies végétales, les droits fondamentaux et le droit de l'environnement. Ces cours se présentaient sous la forme d'émissions de 26 minutes multipliées

par le nombre de cours nécessaires au suivi du cursus. Leur production et leur réalisation et étaient financées par l'AUF qui en assurait également la diffusion par vidéo-cassettes auprès des étudiants, tandis que des universités traditionnelles délivraient le diplôme correspondant, chacun d'entre eux étant de niveau 3^{ème} cycle.

Par ce biais, c'est un peu plus de 1200 apprenants qui ont été inscrits à ces diplômes et environ 600 qui ont décroché le diplôme de fin d'études. Cependant, UNISAT laissait les étudiants face à eux-mêmes, selon les travers traditionnels de l'enseignement par correspondance. Il n'y avait pas d'accompagnement, de tutorat, de monitorat comme dans la plupart des formations à distance diplômantes et tout simplement pas de communication entre enseignants et apprenants. Ce concept survivra jusqu'en 2001.

Devant les limites de ce projet, l'AUF-UREF de l'époque travaille sur un projet d'« Université virtuelle francophone » (UVF). Ce projet est adopté en 1997 au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement francophones, réuni à Hanoi (Vietnam). Partant du constat que de nombreux pays africains « *sous ajustement structurel du FMI ne peuvent plus embaucher de nouveaux enseignants du supérieur* », il s'agissait de proposer une « *réponse francophone à la crise de confiance que connaissent les universités africaines* ». Il faut dire qu'à la même époque, le projet d'Université virtuelle africaine de la Banque mondiale était mis en place pour, face à cette crise traversée par les établissements d'enseignement supérieur d'Afrique, tenter de les sauver de l'extérieur, en les mettant entre parenthèses (puisqu'ils ont échoué) et en accédant directement aux besoins de formation des étudiants. Une sorte de devoir d'ingérence universitaire en somme !

Une Université Virtuelle Francophone pour quoi faire ?

S'inscrivant contre une telle logique, le projet UVF souhaitait au contraire faire émerger de ces établissements mêmes, avec l'appui de leurs équivalents du Nord, les conditions de leur renouvellement et de leur modernisation car les



initiateurs de l'UVF avaient compris ceci : « *un projet de cette ampleur qui ne s'appuierait pas sur l'existant et qui se développerait comme une bulle indépendante engendrerait des tensions fortes en son sein et avec son environnement qui nuiraient à son développement concret [...] tout projet qui essaierait de se constituer sans s'appuyer sur des réseaux éprouvés et actifs serait rejeté par la communauté internationale scientifique* ».

Dès cette époque, ce qui est en question, c'est la place de l'Université publique face à l'internationalisation des formations et à la concurrence de nouveaux acteurs. La globalisation du « *marché de l'éducation et l'apparition d'entités nouvelles, placées délibérément dans l'espace commercial* », va intensifier la concurrence entre « *les entreprises de l'éducation* ». Or, l'UVF souhaite respecter « *les cultures locales dans la création des contenus et la diversité culturelle au delà de la langue commune* » et ne prône pas de révolution technologique mais plutôt une utilisation « *en juste proportion des technologies dans l'enseignement* ».

Le lancement officiel du projet UVF a lieu au Sénat français, le 15 avril 1998. À la suite de cela, un appel d'offres international qui s'oriente clairement vers la production de contenus scientifiques sous format électronique (pour une utilisation en ligne et sur supports fixes) est lancé. Cet appel mobilise fortement la communauté scientifique francophone puisque 207 sont présentés, projets venant de 21 pays et dont un peu plus de la moitié sont issus d'universités françaises. Au final, vingt-six projets sont sélectionnés qui ont tous la particularité d'associer des établissements du Nord et du Sud. Sur ces 26 projets, 5 concernent des bases de données scientifiques, 18 sont constitués par des « *cours en ligne* » et 3 ont l'ambition de devenir des formations à distance.

À ce jour, 15 de ces 26 projets sont toujours disponibles sur Internet. Sur les trois projets

de formation à distance, l'un aboutira à la production de supports pédagogiques multimédia intégré dans un DEA traditionnel et les 2 autres verront un début de production de contenus pédagogiques mais ne parviendront pas à se transformer en cursus diplômant.

Assurer la co-production du savoir à travers les Campus Numériques Francophones

En 2000, lors de l'évolution de l'AUPELF en Agence universitaire de la Francophonie (AUF), une évolution très importante se produit dans la conception même des missions de l'Agence. Désormais toute action doit faire l'objet d'une demande de la part des universités membres. Mieux, il s'agit de passer à la phase de co-production des savoirs par des enseignants organisés et réseaux. Il est ainsi mis un terme à une coopération certes généreuse et solidaire mais très empreinte d'une vision archaïque, paternaliste et ayant du mal à se libérer d'un trop proche passé colonial.

L'Agence n'ayant pas vocation à se substituer aux universités et n'étant pas elle-même une université, l'appellation « *UVF* », trop ambiguë, est alors remplacée par celle de « *Campus numériques francophones* », plus conforme aux pratiques et aux missions de la nouvelle AUF. Le premier Campus numérique est inauguré à Yaoundé fin 1999. La Francophonie dispose dès lors de structures multilatérales, dotées d'accord de siège, disséminées au sein des États membres et implantés dans les universités. Leurs actions portent sur la production de cours, d'enseignement à distance, d'accès aux réseaux, d'accès à l'information scientifique et technique, de formation des enseignants et sont désormais regroupés au sein du programme intitulé « *TIC et appropriation des savoirs* ».

Ce qu'est un Campus numérique francophone aujourd'hui

Véritable plateau technologique de référence, le CNF dispose tout d'abord de salles de formations où étudiants et professionnels en formation continue viennent suivre des

formations à distance. Il bénéficie aussi d'un centre de ressources où les enseignants trouvent les moyens humains et techniques pour produire de la science en français, d'un centre d'accès à l'information qui permet la consultation à prix subventionné des grandes bases de données internationales et la commande de documents primaires, d'articles scientifiques (le tout en ligne) et d'un espace en libre service pour l'autoformation. Enfin, chaque CNF dispose d'un matériel de visioconférence sous IP qui permet d'organiser des conférences, des cours, des soutenances de mémoire à distance.

Pour assurer leur efficacité, les CNF se mobilisent pour bénéficier des meilleurs débits disponibles dans les pays où ils sont implantés avec le choix, politique, de travailler prioritairement avec les opérateurs locaux, et non de miser sur l'utilisation de VSAT en payant des factures importantes à des opérateurs satellitaires internationaux.

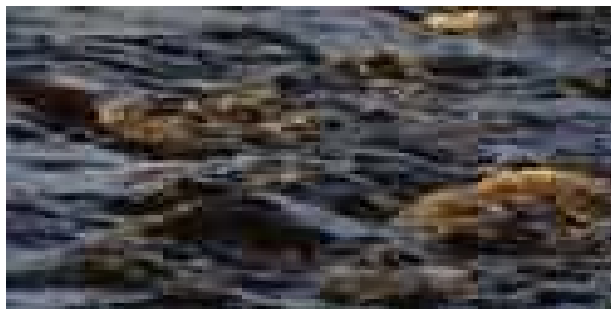
À ce jour, ce sont 42 campus numériques qui fonctionnent. Ils offrent enfin une large palette de services : la possibilité de se connecter à l'Internet à faible coût (environ 30 euros par an), de commander des documents primaires, d'accéder aux revues électroniques, de se former aux TIC et de suivre des formations diplômantes à distance.

Les CNF sont un réseau à finalité éducative. Ils sont équipés, selon leur taille et le nombre de leurs m², de 40 à 150 ordinateurs neufs et connectés. Leur personnel est composé d'un mélange de personnel détaché par l'Université d'accueil et mis à la disposition de l'AUF et de personnels expatriés ou locaux recrutés sur place. Le responsable d'un CNF (ou le responsable des formations) est un expert sur les TIC et la FOAD. Il a lui-même suivi, le plus souvent à distance, une formation en ingénierie pédagogique. Enfin, tout CNF dispose d'un ingénieur pour la maintenance réseau et système, d'un documentaliste et d'un webmestre pour la production des contenus. À la rentrée universitaire 2007-2008, l'AUF propose la possibilité de suivre 45 formations ouvertes et à distance, élaborées et assurées par des universités françaises, canadiennes, mais aussi sénégalaises ou camerounaises. Et

à l'issue de l'appel à candidatures auprès des meilleurs candidats sélectionnés par les universités diplômantes, l'AUF a accordé des allocations d'études à distance (des bourses) qui couvrent généralement les 2/3 des frais pédagogiques et de scolarité. Le dernier 1/3 restant à la charge de l'apprenant sélectionné. Par ailleurs, les Universités partenaires offrent des tarifs réduits pour les apprenants francophones du Sud.

Vers un espace de coproduction des formations ouvertes et à distance (FOAD)

La volonté de l'AUF en investissant dans les coopérations du Nord vers le Sud dans ce domaine est de répondre à des besoins de formation, mais aussi de structurer l'offre, d'éviter la création d'un « bazar de l'éducation » alors que fleurissent dans les pays d'Afrique de



p s e u d o s universités et où - mondialisation oblige - les établissements publics se retrouvent en concurrence, sans en avoir les moyens, avec une offre inter-

nationale. Cette stratégie de déploiement et de diffusion de la FOAD s'inscrit pour l'AUF dans un cadre politique, scientifique et opérationnel.

Le cadre politique est celui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont le secrétaire général est Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal. Opérateur du Sommet des chefs d'État francophones pour l'enseignement supérieur, l'AUF applique les recommandations des politiques francophones, notamment celle de la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information qui s'est tenue à Rabat en septembre 2003, dans le cadre de la préparation de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information de Genève.

À ce cadre, s'ajoute le cadre scientifique, qui est fixé par les instances de l'AUF et principalement son Conseil Scientifique qui évalue et sélectionne les formations diplômantes à distance que l'AUF propose ensuite à l'ensemble de la communauté. Cette évaluation

tient bien entendu compte de l'offre locale et elle s'assure aussi que ces formations proposées ne feront pas concurrence à celles qui existent déjà dans les universités locales, mais qu'elles seront utiles au développement des pays francophones du Sud. Ainsi, alors qu'en 2003-2004, l'AUF ne soutenait que 4 formations à distance diplômantes, à la rentrée 2007-2008, elle soutient désormais 45 formations dont la conception, la gestion et la responsabilité sont assurées par des équipes pédagogiques du Nord et du Sud. C'est la condition pour une production partagée des formations qui, seule, est capable de prendre en compte la diversité culturelle des apprenants et conforte le partage véritable de la responsabilité collective des formateurs. Mieux, à la rentrée 2007-2008, l'AUF propose désormais sept cursus complets de formations diplômantes à distance initiées par des établissements africains, à savoir : trois licences, deux masters et un doctorat.

En conclusion, l'AUF, forte d'une expérience continue d'une quinzaine d'années, est devenue un acteur incontournable de la formation à distance au profit du développement. Fidèle à sa mission d'Agence de la coopération universitaire, elle a su établir les liens entre les logiques multilatérales et les coopérations bilatérales, qu'elles soient au Nord (françaises, suisses, belges ou canadiennes) ou au Sud (sénégalaises, camerounaises, tunisiennes, algériennes ou marocaines). Elle a ainsi montré non seulement sa capacité à réduire la fracture numérique, mais encore à proposer de nouvelles façons de faire et de produire de la science en français et en réseau.

Liens :

Agence universitaire de la Francophonie (AUF) : <http://www.auf.org>

Autres sites spécifiques de l'AUF : <http://foad.refer.org>; <http://www.transfer-tic.org>, <http://revues.refer.org>,

<http://www.bibliotheque.refer.org>

Bonaventure Mve Ondo
Vice-recteur de l'AUF à la
régionalisation
bonaventure.mve-ondo@auf.org

Informations diverses

Renouvellement du Bureau de l'AISLF lors du Congrès d'Istanbul

Pendant le 18^{ème} Congrès de notre association – qui aura lieu à Istanbul du 7 au 11 juillet 2008 – se tiendra l'Assemblée générale statutaire des membres, le jeudi 10 juillet 2008 de 14 à 16H. À l'ordre du jour de cette AG : les rapports moraux de la présidente et du secrétaire général sortants, le rapport financier du trésorier sortant, suivis d'un débat, puis les élections pour le renouvellement du Bureau.

Deux heures représentent un laps de temps très court pour mener à bien un tel programme. Le Bureau actuel a donc souhaité améliorer le fonctionnement de l'AG dont les élections représentent le moment fort et optimiser ce laps de temps en mettant au point des procédures nouvelles de dépôt de candidatures :

- il sera demandé aux personnes intéressées de présenter leur candidature, le plus tôt possible dès l'ouverture du Congrès, sous la forme d'un document écrit standardisé d'une page comportant les points suivants : leur profil scientifique, la nature de leur ancrage institutionnel, leur participation antérieure, si elle existe, aux activités de l'AISLF, les possibilités de contribution au développement de l'association dans leur zone géographique ;

- ces présentations de candidature seront affichées, conformément au règlement, 48 h avant les élections dans une salle réservée à cet effet du Lycée Galatasaray où se tiendront toutes les sessions des après-midi ainsi que l'AG, soit le mardi 8 juillet à 14H ;

- lors de l'AG elle-même, il sera demandé aux candidats de reprendre cette présentation écrite pour se présenter le plus rapidement possible

Le règlement des élections est rappelé ci-dessous.

On peut aussi rappeler les contraintes auxquelles les candidats au Bureau devront s'attendre :

prise en charge de leurs déplacements pour les réunions statutaires (deux par an), capacité d'organiser pendant la mandature une réunion statutaire liée à une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). Enfin rappelons qu'une représentation équilibrée des grandes zones géographiques au sein du Bureau est indispensable, et que la parité hommes/femmes un objectif prioritaire.

Règlement des élections AISLF

A. Dépôt des candidatures

- 1. Les candidatures doivent être déposées auprès du Bureau sortant au moins 48 heures avant le moment prévu pour l'Assemblée Générale.**
2. Les candidatures doivent être déposées par les personnes candidates elles-mêmes, membres de l'Association et en règle de cotisation.
3. Les candidatures sont déposées séparément pour les fonctions de Président, Vice-Président, Secrétaire Général, Trésorier, Secrétaire, Membres du Bureau.

B. Présentation des candidatures à l'Assemblée Générale et vote

4. La liste des candidatures est établie par le Bureau sortant et affichée trois heures au moins avant l'Assemblée Générale.
5. Les bulletins de vote sont constitués par deux listes nominatives : l'une reprenant les fonctions d'officier (Président, Vice-Président, Secrétaire Général, Trésorier, Secrétaire) et la seconde énumérant les candidats aux postes de membre du Bureau.
Seuls sont considérés comme valables les votes émis en faveur des candidatures validées par le Bureau.
La remise aux électeurs des bulletins de vote, dûment tamponnés, sera actée sur la liste des électeurs en règle de cotisation.
6. Une commission électorale composée des Présidents d'honneur veille au bon déroulement du scrutin.
7. Le vote par correspondance ou par procuration n'est pas admis pour l'élection du Bureau.

C. Dépouillement

- 8 La Commission électorale, aidée par les deux plus jeunes membres du Bureau sortant non-candidats, procède au dépouillement des votes.
- 9 Sont déclarés élus aux divers postes les candidats qui ont obtenu la majorité relative des suffrages.
- 10 En cas d'égalité de voix pour l'un des cinq postes ci-dessus spécifiés, ou pour le dernier poste de membre à pourvoir, il est procédé à un nouveau tour de scrutin entre les *ex-aequo*, et ce jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité relative.

Une rubrique "Mémoires" sur le site de l'AISLF

Cette année, comme les années précédentes, des membres de l'Aislf qui avaient joué un rôle important dans notre association nous ont quitté : Jean Duvignaud, Gilles Houle, Jean-William Lapierre, Claude Beauchamp. Dans les *Lettres*, nous ne pourrions qu'évoquer de manière ponctuelle leur mémoire, sans être certains d'être toujours avertis à temps de leur disparition.

C'est pourquoi il nous est apparu préférable de créer sur notre site une rubrique « Mémoires » qui

pourra être alimentée en permanence par des témoignages, des textes ainsi que par l'annonce de manifestations et/ou de publications qui leur seront consacrées. Une façon pour notre association de garder cette mémoire vivante et de rappeler qu'un des privilèges des intellectuels que nous sommes est de survivre non seulement dans le souvenir de leurs amis, mais aussi à travers les connaissances qu'ils ont produites, les idées qu'ils ont mises en circulation.